

Opposition à la publication des résultats

Par **SedLex**, le **22/02/2010** à **16:48**

Bonjour,
des délibérations pour le premier semestre ont lieu en ce moment même. Les résultats devraient être affichés dans le courant de la semaine, mais je ne suis pas sûr que je souhaite que tout le monde puisse voir les notes que j'ai obtenues. Y a-t-il un quelconque moyen par lequel je puisse m'opposer à la publication de résultats ? n'est ce pas du domaine de la vie privée ?
Merci,

Sedlex

Par **Yn**, le **22/02/2010** à **16:57**

Chez nous (à Rennes), tu as juste admis/ajourné, le détail des notes n'est pas publié dans son intégralité. Je sais que la majorité des universités fonctionnent sur ce principe. Es-tu sûr qu'ils publient toutes les notes ?

Pour répondre à ta question : je ne pense que tu puisses faire opposition.

Par **SedLex**, le **22/02/2010** à **17:22**

Bonjour,
D'après ce qu'on a dit, c'est le détail des notes qui est affiché.

Par **neverness**, le **22/02/2010** à **19:23**

Dans notre fac c'est aussi l'affichage de toutes les notes même avec les noms des étudiants. Mais cela relève de leurs obligations. Je pense que l'affichage électronique n'est pas encore admis comme un affichage faisant foi.

Tu peux toujours barrer ton nom Image not found or type unknown

Par **mathou**, le **22/02/2010** à **19:58**

Bonsoir,

Il me semble qu'il y a un sujet sur la même question qui date d'il y a un ou deux ans, tu devrais essayer de le trouver pour voir les autres réponses.

Mais à ma connaissance, il n'est pas possible de s'opposer à la publication des résultats. Pas possible de barrer son nom non plus, c'est sous vitre 

Par **Yn**, le **22/02/2010** à **20:03**

:arrow:

Heureusement que rien n'est affiché chez nous, j'ai honte de ma note en droit public. 

Par **SedLex**, le **22/02/2010** à **20:08**

Espérons que l'administration fasse mal sont boulot et que l'affichage ne sera pas sous verre ^.

Bien évidemment, je ne veux pas que l'on voie mes notes, mais par contre ça ne me

dérangera pas de voir celles des autres 

Par **mathou**, le **22/02/2010** à **20:35**

En même temps, est-ce qu'on retient vraiment les notes des autres si on les lit ?

Par **SedLex**, le **22/02/2010** à **20:46**

:)

Le but n'est pas de les retenir, mais d'évaluer son propre niveau par rapport aux autres 

Par **Yann**, le **23/02/2010** à **08:33**

[quote="mathou":225kvvvp]En même temps, est-ce qu'on retient vraiment les notes des autres si on les lit ?[/quote:225kvvvp]

Si, je me souviens parfaitement avoir fait plusieurs listings pour trouver les notes de personnes que je n'appréciais pas et comparer aux miennes:twisted:

[size=50:225kvvvp]Je sais, je suis mauvais.[/size:225kvvvp] 

Par **SedLex**, le **23/02/2010** à **09:16**

Merci,

je me sens moins seul, même si je me sens toujours aussi coupable !



:((

les Résultats ne devrait plus tarder, bonjour le stress. 

Par **Camille**, le **24/02/2010** à **09:48**

Bonjour,

[quote="Yann":3n4pdecz]

Si, je me souviens parfaitement avoir fait plusieurs listings [/quote:3n4pdecz]

Moi aussi, moi aussi ! Et je les ressortirai dans dix ou quinze ans quand vous serez toutes et tous des ténors/divas du barreau, des magistrat(e)s réputé(e)s, des notaires apprécié(e)s... =))



Par **mathou**, le **26/02/2010** à **22:09**

[quote="Yann":3lgjvhag]Si, je me souviens parfaitement avoir fait plusieurs listings pour trouver les notes de personnes que je n'appréciais pas et comparer aux miennes:twisted:

[size=50:3lgjvhag]Je sais, je suis mauvais.[/size:3lgjvhag]  [quote:3lgjvhag]

On fait tous la même chose, va

:lol:

Image not found or type unknown